

DOSSIER DE PRESSE



SAINT DENIS, LE 16 DÉCEMBRE 2014

SNCF LANCE LA PREMIÈRE ÉDITION DU CONCOURS « JEUNES CRÉA' » : UN CONCOURS CITOYEN ET SOLIDAIRE POUR COLLÉGIENS ET LYCÉENS !

L'OBJECTIF : CRÉER LA POCLETTE À BILLETS DE TRAIN DE L'ÉTÉ 2015
SOUS LE SIGNE DE LA PRÉVENTION.

CONCOURS JEUNES CRÉA' 2015



**CRÉE TA POCLETTE
ET GAGNE LE BILLET
QUI VA AVEC.**

COLLÉGIENS, LYCÉENS, PERSONNALISEZ
VOTRE POCLETTE À BILLET SUR LE THÈME DU RESPECT.
À GAGNER : DES CHÈQUES VOYAGES ET VOTRE POCLETTE
CÉLÈBRE DANS TOUTE LA FRANCE !



DU 3 NOVEMBRE 2014 AU 8 FÉVRIER 2015.
➔ RENDEZ-VOUS SUR WWW.SNCF.COM/EDUCATION

Crédit photo : Géronimo Potier / SNCF

L'ENGAGEMENT DE SNCF POUR LA PRÉVENTION DES JEUNES

Chaque jour, par la diversité des territoires qu'elle traverse et des publics qu'elle rencontre, SNCF est en prise directe avec la société. Ce lien lui donne une responsabilité qui va au-delà de son seul rôle de transporteur. Dans le cadre de sa politique de développement durable, SNCF mène des **actions de prévention et d'éducation auprès du public jeune, pour prévenir les risques d'accidents de personnes et limiter les actes de malveillance en milieu ferroviaire**. Ces dispositifs font l'objet de conventions avec le ministère de l'Éducation nationale.



Crédits photo : Emanuel Bovet

— Les interventions en milieu scolaire

Chaque année, 450 agents SNCF spécifiquement formés interviennent gratuitement dans les classes du CM1 à la Terminale pour sensibiliser 230 000 jeunes à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports. Ils s'appuient sur le programme interactif « Voyageur et citoyen », créé en 2011 et très apprécié des enseignants (97,5% de satisfaction globale en 2013-2014).

— Les outils pédagogiques

En parallèle, pour compléter la venue d'un agent ou pour aborder en autonomie le thème de la mobilité à travers les notions de citoyenneté, de sécurité, et d'aménagement du territoire, SNCF met à disposition des enseignants des ressources pédagogiques et des séances clés en main, en lien direct avec les programmes scolaires.

— Le concours scolaire

En plus de ces deux dispositifs, SNCF s'appuie sur un concours scolaire ludique pour s'adresser directement aux jeunes et les rendre acteurs de leur propre sensibilisation aux risques ferroviaires et à la citoyenneté dans les transports collectifs.

LE CONCEPT DU NOUVEAU CONCOURS

SNCF lance en 2014 une **nouvelle version du concours scolaire**, destinée à sensibiliser les **collégiens et lycéens** aux notions de sécurité et de citoyenneté.

Grâce à une **mécanique originale et ludique**, SNCF souhaite capter l'attention de ces jeunes adultes en faisant appel à leur créativité : les élèves sont ainsi sollicités pour répondre à une « compétition » lancée par SNCF pour **créer la pochette à billets de l'été 2015, sous le signe de la prévention**.

L'objectif : Impliquer les jeunes dans la **prévention** des risques ferroviaires et des incivilités afin qu'ils s'approprient les messages clés et sensibilisent leurs pairs, pour devenir les voyageurs citoyens de demain !

COMMENT PARTICIPER ?

- Constituer un **groupe de 6 à 10 élèves** du même établissement (collège, lycée général, technologique ou professionnel et CFA). Une classe entière peut participer en plusieurs sous-groupes,
- Télécharger sur www.sncf.com/education le « **brief créatif** » avec toutes les consignes,
- Télécharger également les **fiches « conseils »** pour mettre toutes les chances de son côté,
- **Se préinscrire** en ligne pour bénéficier d'une fiche « conseils » supplémentaire,
- Laisser libre court à sa créativité et imaginer sa pochette avec un **slogan de prévention original et impactant et un visuel**,
- Télécharger le **logiciel « Pochetizer »** sur www.sncf.com/education pour personnaliser sa pochette à billet et l'envoyer via le logiciel.

LES DATES CLÉS DU CONCOURS



- **Envoi des créations via « Pochetizer »** : jusqu'au 8 février 2015.
- **Vote sur Facebook (Prix du Public)** : du 16 février au 15 mars 2015.
- **Jury national du concours (Prix du Jury)** : début mars 2015 (date à définir).
- **Annonce des résultats** : 16 mars 2015.
- **Remises des Prix aux groupes lauréats et aux Restos du Cœur** : fin d'année scolaire 2015.

9 PRIX À REMPORTER

PRIX DU JURY

Le jury national sera composé de **professionnels de la communication et de la prévention** : représentants de SNCF, représentants du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, Directeur général de l'agence de communication TBWA, rédacteur en chef du magazine L'Étudiant, représentant de l'agence de pédagogie interactive Tralalère. Il décernera 3 prix pour chaque catégorie (Collège et Lycée), à partir d'une présélection de 30 créations.

Le Prix « **Coup de Cœur du Jury** » sera attribué à l'une des 2 pochettes 1^{ers} Prix. Cette pochette sera imprimée en **35 000 exemplaires** et diffusée avec le magazine L'Étudiant dans tous les kiosques pendant l'été 2015 : une vraie reconnaissance pour les jeunes !

	COLLÈGE	LYCÉE
1 ^{er} prix	<ul style="list-style-type: none"> • Si « <u>Coup de Cœur du Jury</u> » : pochette à billets diffusée en 35 000 exemplaires dans les kiosques, • 100€ de bons d'achats SNCF par élève, • Pochette à billets imprimée en 20 exemplaires par élève, • Une vidéo du jury qui les félicite (à diffuser sur les réseaux sociaux). 	<ul style="list-style-type: none"> • Si « <u>Coup de Cœur du Jury</u> » : pochette à billets diffusée en 35 000 exemplaires dans les kiosques, • 100€ de bons d'achats SNCF par élève, • Pochette à billets imprimée en 20 exemplaires par élève, • Une vidéo du jury qui les félicite (à diffuser sur les réseaux sociaux).
2 ^e prix	<ul style="list-style-type: none"> • 60€ de bons d'achats SNCF par élève, • Une vidéo du jury qui les félicite (à diffuser sur les réseaux sociaux). 	<ul style="list-style-type: none"> • 60€ de bons d'achats SNCF par élève, • Une vidéo du jury qui les félicite (à diffuser sur les réseaux sociaux).
3 ^e prix	<ul style="list-style-type: none"> • 45€ de bons d'achats SNCF par élève, • Une vidéo du jury qui les félicite (à diffuser sur les réseaux sociaux). 	<ul style="list-style-type: none"> • 45€ de bons d'achats SNCF par élève, • Une vidéo du jury qui les félicite (à diffuser sur les réseaux sociaux).

PRIX DU PUBLIC

Du 16 février au 15 mars 2015, toutes les pochettes à billets proposées par les jeunes et répondant au brief créatif et respectant le règlement du concours seront mises en ligne sur la **page Facebook SNCF** dans une **application d'appel aux votes**. Les 3 pochettes qui récolteront le plus de votes recevront les Prix du Public (1^{er}, 2^e et 3^e Prix).

Pour ce concours, SNCF a souhaité s'associer à une **association qui porte entre autres des projets de mobilité pour des jeunes défavorisés**. Chaque année, les **Restos du Cœur** permettent à près de 5000 personnes, exclues du « droit aux vacances », de pouvoir en bénéficier « comme tout le monde ». L'association propose des séjours diversifiés et de multiples destinations : week-ends, vacances d'été, séjours sportifs, culturels ou de bien-être à la campagne, à la montagne ou à la mer. Grâce à ce concours citoyen et solidaire, SNCF permet ainsi à des jeunes d'aider d'autres jeunes !

En effet, en plus des bons d'achats SNCF que les participants au concours peuvent gagner, **plus ils collecteront de votes pour leur création, plus ils permettront aux Restos du Cœur de faire partir en vacances des jeunes défavorisés !** Une récompense pouvant aller **jusqu'à 10 000 € en bons d'achats SNCF** sera versée aux Restos du Cœur pour des départs en vacances et des journées de loisirs. En plus de cette dotation en nature, les 3 créations qui auront obtenu le plus de votes pourront faire gagner **10 000 € de dotation financière** aux Restos du Cœur. Cette dotation sera répartie au prorata du nombre de votes entre les 3 associations départementales des Restos du Cœur des groupes lauréats.

	POUR LES ÉLÈVES	POUR LES RESTOS DU COEUR
1 ^{er} prix	<ul style="list-style-type: none"> • 100€ de bons d'achats SNCF par élève, • Pochette à billets imprimée en 20 exemplaires par élève, • Une vidéo du jury qui les félicite (à diffuser sur les réseaux sociaux). 	<ul style="list-style-type: none"> • Bons d'achats SNCF pour le bureau national de l'association des « Restos du cœur », • Dotation financière pour l'association des « Restos du cœur » située dans le département du groupe lauréat.
2 ^e prix	<ul style="list-style-type: none"> • 60€ de bons d'achats SNCF par élève, • Une vidéo du jury qui les félicite (à diffuser sur les réseaux sociaux). 	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation financière pour l'association des « Restos du cœur » située dans le département du groupe lauréat.
3 ^e prix	<ul style="list-style-type: none"> • 45€ de bons d'achats SNCF par élève, • Une vidéo du jury qui les félicite (à diffuser sur les réseaux sociaux). 	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation financière pour l'association des « Restos du cœur » située dans le département du groupe lauréat.

POUR METTRE TOUTES LES CHANCES DE LEUR CÔTÉ

Comme une « vraie » agence de communication les participants devront répondre au « **brief créatif** ». Ils y trouveront tous les éléments indispensables pour la création de leur pochette à billet : à qui s'adresse-t-on, quel message doit-on faire passer, avec quelles contraintes et quels délais... ?

Ils auront également à leur disposition plusieurs « **fiches conseils** ». La première leur donnera un aperçu de tous les **messages clés** liés aux risques ferroviaires et à la citoyenneté dans les transports, illustrés par des **données chiffrées**. Les autres fiches donnent des conseils sur l'organisation d'un **brainstorming**, sur la **rédaction d'un slogan** et la **création graphique** de leur pochette. Enfin, ils pourront consulter sur www.sncf.com/education des exemples de création pour leur « donner le ton ».

Les jeunes peuvent également se **préinscrire en ligne** pour télécharger une fiche « bonus » sur la retouche d'une image sur un logiciel photo gratuit.

Si l'équipe du concours était encore au lycée, voici ce que ça aurait pu donner... ☺

PAS BESOIN DE FAIRE DES TAGS
POUR ÊTRE...



SWAG

DÉTÉRIORER LE MATÉRIEL,
C'EST DÉTÉRIORER SON PROPRE CONFORT.

- Les dégradations de matériel SNCF, c'est **30 millions d'euros chaque année** !
Autant d'argent qu'on aurait pu utiliser pour acheter de nouveaux trains ou améliorer le confort des voyageurs en gare...
- **Bon à savoir** : la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

Retrouvez l'actualité du groupe SNCF sur : <http://www.sncf.com/presse/a-la-une>

Twitter : @SNCF_infopresse

A propos du groupe SNCF

SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité et de logistique, avec une présence dans 120 pays, 32,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires dont près de 25 % à l'international et 250 000 collaborateurs en 2013. Groupe public à vocation de service public, fort de son socle ferroviaire français, SNCF élargit l'offre des services de transport afin de proposer une mobilité fluide et de porte à porte à ses clients, voyageurs, chargeurs ou Autorités Organisatrices. Afin de conquérir les marchés transfrontaliers et internationaux, le groupe s'appuie sur 5 branches d'activité : gestion, exploitation, maintenance et ingénierie d'infrastructure à dominante ferroviaire (SNCF Infra), transport public de voyageurs urbain, périurbain et régional (SNCF Proximités), transport de voyageurs longue distance et distribution (SNCF Voyages), transport et logistique marchandises (SNCF Geodis) et gestion et développement des gares (Gares & Connexions). www.sncf.com

CONTACTS PRESSE

PÔLE SOCIÉTAL

Leslie LEROY - Tél : 01 85 07 85 81 - leslie.leroy@sncf.fr

SERVICE MÉDIAS SNCF

Hélène PASCAUD - Tél : 01 85 07 84 67 – helene.pascaud@sncf.fr